[illegible] TERRAIN

[illegible] M. le commandant quitte la Blanche-[illegible] après le Pied de Bœuf et la Drouckant [illegible] Neuville arrive à une heure. [illegible] sont cernées, M. Verrier, commissaire [illegible] de Renty, envoie le garde champêtre [illegible] au presbytère. Il revint en disant que [illegible] M. Thoyeul, est absent.

Il [illegible] M. Delle, représentant du [illegible] du fait que, M. Condain, qui ne se dérange pas.

On aperçoit des visites sur la porte du presbytère. Le garde est envoyé vers eux. L'un des visiteurs, tout jeune, qui est depuis peu à Neuville et qu'on nous dit se nommer M. Dombrowski, arrive.

M. Dupire, inspecteur, l'informe de la mission qu'il a à accomplir. Le visiteur dit que le desservant est absent et ne lui a donné aucune entrée. Il proteste contre l'acte qu'on va accomplir et en refuse d'ouvrir la porte.

Les soldats de génie en trois minutes font sauter la serrure et l'inventaire a lieu. L'église de Neuville est moins dénudée que certaines autres. On ne visite pas la sacristie.

Le porte fut ouverte, en groupe de [illegible] entonnant le *Magnificat*. Quelques cris de : Vive Jésus-Christ et des acclamations [illegible] eut cependant, paix ce fut tout.

L'inventaire terminé à une heure et demie, les troupes gagnent le Pont-de-Neuville, prit le Boulevard de la Cimetière et se rendit à la gare pour aller d'embarquer pour regagner Lille.

### A BOUDUES

Deux compagnies du 43e de ligne, 50 cavaliers du 6e chasseurs, 50 gendarmes arrivent à Boudues à 8 heures.

L'église est ouverte. Le maire de 7 h. 1/2 [illegible] trouvée. M. le commissaire de police, le sous-inspecteur des domaines et les gendarmes pénètrent dans l'église dont les chœurs sont été ouverts.

Le curé vient au-devant des fonctionnaires chargés de notifier ses dispositions de le [illegible] et refuse d'y inventaire et il fait une protestation.

Le sous inspecteur répond qu'il accomplit un mandat dont il n'est chargé et dont il s'acquittera avec délicatesse.

L'inventaire est fait en un quart d'heure et ne donne lieu à aucun incident marquant.

### A LINSELLES

Deux compagnies du 127e, sous les ordres du capitaine Lagrez, un peloton du 6e chasseurs à cheval, 30 gendarmes débarquent à Tourcoing-les-Francs, à 6 heures 1/2, et lieu [illegible] Pied de Bœuf, [illegible] M. Rosgrem, commissaire de police du 2e arrondissement de Tourcoing, et M. Dreuhl, sous-inspecteur des Douanes.

Des Francs, la troupe gagne Linselles, où elle arrive à 8 heures 1/2.

Ce n'est qu'à dix heures et demie que M. le Commissaire de police et le fonctionnaire des Douanes arrivent.

L'église de Linselles avait été cernée. Le [illegible] des cloches a été licencié.

A un moment donné, un hérauts est forcé [illegible] M. Monfort, est l'objet de violences. Il reçoit un coup de poing en visage et perd son képi dans la bagarre. Un tisserand, Paul Cattaux, 34 ans, est arrêté comme l'auteur de ces violences.

A l'arrivée de l'agent des douanes et du commissaire de police, la cure M. Leroux, en surprise, les reçoit devant la porte.

Il y a de ce protestation, ce refuse à ouvrir. Les sommations ont lieu, puis les cepeaux se mettant à la besogne qui a été rude. Il a fallu [illegible] plusieurs portes, enfoncer des vitraux.

Lorsqu'une brèche était faite, des individus, armés des cagoulards d'Hellulin, le visage [illegible] par des [illegible] tombés, cherchaient à atteindre les soldats. Le 2e lieutenant du 127e, M. Lorbeuder, reçut au-dessous de l'œil gauche un coup d'un bâton pointu.

A une heure et demie on pénétrait dans l'église où se trouvaient 70 hommes. Cinq des individus amenés d'avoir cherché à blesser les soldats furent appréhendés. Ils n'ont pas été maintenus non plus que celui prévenu de coups à un gendarme.

Le curé n'est pas rentré dans l'église. A 2 heures, l'inventaire est terminé.

### A BOUSBECQUE

L'inventaire a été fait hier matin également à Bousbecque. Les troupes chargées d'opérer les opérations, deux compagnies du 127e, sous le commandement de M. le commandant Petit de Morcourt, 30 cavaliers du 6e chasseurs, ayant à leur tête le colonel de Lille de ligne à Arras, 40 gendarmes et 6 agents sont débarqués à Wallain à 7 h. 1/2 et ont gagné Bousbecque où ils sont arrivés à huit heures.

Le commissaire délégué est M. Dedot, commissaire spécial à Tourcoing, le sous-Inspecteur des douanes, M. Rogre.

La troupe prend position autour de l'église. Les sommations ont lieu et les cepeaux attaquent le portail de gauche, le moins résistant, bien que solidement barricadé cependant. La porte ouverte, on forcera les chaises enchevêtrées qu'il fallut défoncer.

Avant l'effraction de la porte, le curé avait fait une protestation et déclaré que tout ce qui renfermait l'église appartient aux habitants.

Il termine en disant : « La République sera honnête ou elle versera dans le sang et l'impossibilité. Vive la France, mais pas la France des franc-maçons et des archoteurs ».

M. Antoine Delle a également fait une protestation.

A 10 h. 45, l'inventaire est terminé. Tous les objets que renfermait l'église étaient été [illegible].

Les troupes sont parties de Bousbecque pour Werwicq avec arrêt en chemin des Vaches pour y prendre leur repas.

Deux journalistes lillois arrivés à Bousbecque avant la troupe furent l'objet d'invectives, de menaces et de violences. On les poursuivit en leur jetant de la boue.

M Delle dut s'interposer entre eux et la foule fanatique.

### A WERVICQ

A Werwicq, tout s'est passé sans incident, aucune résistance n'étant organisée.

### A ARMENTIÈRES

Lundi soir, un adjudant, deux maréchaux des logis, du 7e chasseurs et six hommes de la 2e compagnie du train sont arrivés à Armentières, où ils ont passé la nuit. Ils ont été dirigés mardi matin sur les différents points de l'arrondissement d'Hazebrouck où la troupe opérait.

Mardi, à 7 heures du matin, 150 hommes du 15e chasseurs à pied, 45 cavaliers du 6e chasseurs à cheval et 30 gendarmes ont pris position à toutes les issues de la place de la République, où se trouve l'église Notre-Dame.

Le président du conseil de fabrique et le curé ont refusé l'entrée de l'église au percepteur d'Houplines, M. Anglès.

Quatre sapeurs du génie ont enfoncé la porte du petit portail de gauche, ce qui a décuplé ardeur dans l'église, après qu'on eut démoli une barricade de chaises. Il a fallu également enfoncer la porte de la sacristie.

Dans l'église se trouvaient 50 personnes environ. Pas d'incident grave.

A 10 heures, un enterrement a eu lieu dans l'église comme si rien ne s'était passé.

L'église Saint-Roch qui pensait recevoir la visite des agents du fisc et qui n'est occupant qu'une filiale de Saint-Wasst, déjà inventoriée, fait de sérieux préparatifs de défense, le tocsin a sonné à plusieurs reprises.

### Un accident

M. Claude Delière, employé à l'établissement des belges, était monté dans l'embrasure d'une fenêtre de la pharmacie Devred pour suivre les opérations de l'inventaire de Notre-Dame.

La barre qu'il portait à l'annulaire gauche s'était accrochée, sans qu'il s'en doutât, à la pointe de la barre d'une cheminée du volet. Quand il sauta par terre il eut le doigt littéralement arraché. Son état ne paraît pas grave.

### A LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES

Pas d'incident sérieux.

### A HOUPLINES

L'inventaire a eu lieu sans incident notable à Sainte-Annetoile, au Bourg. Sur la route d'Houplines, à l'église Saint-Cuerles, l'entrée par la porte a été rendue impossible par une fortification intérieure en paille liée par des fils de fer.

M. Dereflourg, maréchal des logis chef de gendarmerie, a pénétré par une fenêtre dont le vitrail a été brisé. Il est descendu sur le tas de chaises accumulées sous le ritrail et les opérations ont eu lieu.

### A BOIS-GRENIER

Aucun incident, le curé a été surpris par l'arrivée des agents d'exécution.

### A WEZ-MACQUART

L'inventaire, sans laborieux, a eu lieu dans la matinée.

### A ERQUINGHEM

L'inventaire s'est lieu assez facilement sous la protection de chasseurs à pied et de gendarmes.

### A WICRES

Débarqués à 5 h. 40 en gare de Merquillies, M. Fouquet, percepteur à Fourmies, et un commissaire de police de Lille, accompagnés par une compagnie du 16e chasseurs et par quatre troupes de gendarmes, se rendant immédiatement à Wicres où, vers 10 heures, l'inventaire commences dans l'église dont les portes étaient ouvertes, à cette heure matinale, à l'occasion de la première messe.

La porte de la sacristie, fermée par le curé, puis à l'impromptu, dut être enfoncée.

### A HERLIES

A Herlies, l'inventaire eut lieu après que la porte de l'église eut été enfoncée. Des curieux indifférents stationnaient autour de l'édifice.

### A AUBERS

A Aubers, les portes de l'église étaient ouvertes : l'inventaire eut lieu sans incidents.

### La rentrée des troupes

Les troupes contremandées à Lille dans l'après-dîner et ont été réparties comme suit : une compagnie du 127e d'infanterie dans les casernes Vauban et Scobem et le Citadelle. Les trente-six hommes du génie sont logés à la caserne Scobem. Cinquante gendarmes sont cantonnés à la caserne Saint-Ruth, et 25 à la caserne de boulevard Louis XIV.

Les troupes chargées de protéger les inventoriers occupent cavaliers occupent à cinq heures du matin et se rendront dans les communes les plus rapprochés par voie de terre, les autres par chemins de fer.

## Arrondissement de Douai

Les trente-huit églises qui restent à inventorier dans l'arrondissement ont été réparties entre M. Sainton, commissaire de police à Douai ; Ferve, commissaire spécial à Douai ; Grimeldi, commissaire de police à Roubaix ; Gressard et Guiard, commissaires spéciaux adjoints à Lille et Sivry, commissaire de police à Anzin.

A 8 heures on partaient ces lignes, la plupart de ces opérations seront sans doute terminées.

### A ARLEUX

A Arleux, M. Sainton, commissaire de police à Douai, a notifié au doyen et au président du conseil de fabrique, mardi à 8 heures du matin, que l'inventaire allait avoir lieu.

Les portes de l'église ayant été trouvées ouvertes, furent aussitôt gardées par la gendarmerie, et l'opération fut effectuée sans rien fracturer.

Seule, la servante du curé, qui en trouvait là par hasard, entonne le traditionnel cantique « Nous voulons Dieu, c'est notre père ! »

### A ESQUERCHIN

M. Sainton, qu'accompagnait M. Maton, recevour de l'enregistrement à Arleux, s'est ensuite rendu à Esquerchin, où il dut faire fracturer les portes de l'église qui étaient closes.

Grâce à l'heureuse intervention de M. Lebrez, maire, aucun conflit ne se produisit. L'après-midi, un inventoria à Waziers.

### A ANICHE ET ENVIRONS

Dans le deuxième secteur, MM. Sivry, commissaire de police à Aniche, et Milon, percepteur de Sin-le-Noble, firent l'inventaire le matin à Erchin, où l'on trouvera les portes de l'église.

L'inventaire s'est effectué très rapidement sans aucun incident.

Quelques pelotons de cavaliers de l'artillerie de Douai bercelent les rues adjacentes et n'auront nullement à intervenir, attendu que le population n'était pas prévenue.

Commencées à 10 heures, les opérations durèrent environ quinze minutes.

### A VRED ET ENVIRONS

A Vred, Ricoley, Warloing et Wandignies, n'est-à-dire dans le troisième secteur, opérèrent sans accroc sérieux MM. Grimeldi, commissaire de police à Roubaix, et Dereadder, sous-inspecteur de l'enregistrement à Douai.

### A AIX, NOMAIN, etc.

Le quatrième secteur qui comporte les communes d'Aix, Nomain, Flines-les-Roches, Lallaing et Roost-Warendin, fut inventorié par MM. Fevre, commissaire spécial à Douai, et M. Raffin, receveur de l'enregistrement à Orchies.

### A FÊCHAIN-FRESSAIN

Enfin, dans le dernier secteur opérèrent MM. Gressart, commissaire spécial adjoint à Lille et Guyot, percepteur de Bugnicourt, qui pénétrèrent par les portes laissées ouvertes, dans l'église de Fêchain, Fressain et Brunémont.

### A SIN-LE-NOBLE

Cette opération fut, pour le clergé, l'occasion d'une véritable comédie dont les rôles avaient été distribués de savante façon.

Lorsqu'à deux heures et demie arrivèrent M. le Sous-Préfet, le capitaine de gendarmerie, le commissaire Sivry et le percepteur Milon, les curiaux étaient peu nombreux. Cinquante cavaliers suffirent pour les maintenir.

Lorsque M. le commissaire Sivry invita M. l'abbé Hégo, — qu'entouraient ses vicaires, — à ouvrir les portes de l'église, celui-ci refusa, prétextant des ordres reçus.

Alors temps, le sacristain Ludovic Herbin informait officiesment un gendarme que le fossoyeur Rattez possédait une clef ouvrant une porte latérale de l'église. Requis d'ouvrir, cet homme prétendit pour la forme, puis mit de ses clefs, accompagna le serrurier.

En le voyant arriver, M. l'abbé Hégo s'écria d'un ton emphatique : « Rattez, vous dites chrétiens, mais je vous autorise à ouvrir ».

Le serrurier tente l'opération avec la clef qui lui avait été remise, mais ce fut en vain, car une personne qui se trouvait à l'intérieur du cenotuaire avait introduit plusieurs clefs dans la serrure.

Une pesée suffit alors pour ouvrir la porte, que mein, — amis des curés sous doute, — ayant en particulier enlevé les vis de la gâche qui retient la pène.

En un quart d'heure tout fut terminé et l'on n'aurait eu aucun incident à noter, si M. l'abbé Hégo, s'adressant particulièrement à M. Milon, n'avait prononcé quelques mots qui constituent presque une menace déguisée.

## Arrondissement de Valenciennes

### A MACOU

A six heures et demie de matin, M. Lebrun, recevant d'enregistrement à Condé, accompagné de M. Maguiez, commissaire de police, de brigadier de gendarmerie et de six gendarmes des brigades de Condé et de Valenciennes, s'est rendu pour faire l'inventaire à la chapelle de Condé-Macou, sise à proximité des étangs de Chebaud-Latour.

Le sacristain venait de sonner la messe et était retourné chez lui en laissant ouvertes toutes les portes de l'église, dans laquelle il n'y avait d'ailleurs personne.

Les gendarmes ont gardé les portes, le temps que M. Maguiez allait faire la notification légale en énonçant que les délais étaient expirés. M. Lebrun a procédé à l'inventaire qui a duré à peine un quart d'heure.

Personne n'est entré dans la chapelle, pas même le sacristain et le desservant, qui s'est contenté de protester platoniquement et de refuser de signer le procès-verbal. Cette chapelle de Macou était le dernier édifice cultuel qui restait à inventorier depuis les opérations du printemps.

Les inventaires sont donc complètement terminés dans l'arrondissement de Valenciennes.

## Arrondissement d'Hazebrouck

### A HAZEBROUCK

Quatre trains de troupe venant d'Arras, Hesdin, Béthune et Saint-Omer sont arrivés pendant la nuit de lundi à mardi, vers 3 h. 1/2 du matin. Les troupes se dirigèrent en deux parties, l'une pour aller occuper l'église St-Eloi, l'autre l'église Notre-Dame, dite du « Nouveau Monde ». A 5 h. 1/2, après les sommations, le genie défonça une porte de sacristie de l'église St-Eloi et l'inventaire en fit rapidement. A la même heure, par la même procédé, les inventoriores entraient à Notre-Dame.

A 7 heures 1/2 tout était fini dans les deux églises d'Hazebrouck.

### A L'ABÈELE

Contrairement aux bruits répandus, les catholiques n'ont point fait, dans cette commune, une très grande résistance.

A 6 h. 45, M. Perisot, chef de la sûreté de Lille, qui M. le sous-préfet d'Hazebrouck avait confié le soin de diriger le service d'ordre, arriva, accompagné de M. Decourtiez, receveur d'enregistrement à Steenvoorde. Deux lieutenantes sont suivis de quatre cents cavaliers et fantassins commandés par M. le capitaine Boutry, du 8e ligne.

Les chefs de la sûreté établirent immédiatement des barrages aux abatoirs de l'église et le long de la frontière belge, située à une cinquantaine de mètres de l'édifice.

On cherche immédiatement la sacristain qui va requérir le président des marguilliers.

A 7 heures 45, après avoir demandé solennellement le curé de la paroisse, en intime l'ordre au sacristain de fournir aux autorités les moyens de pénétrer dans l'église, autour de laquelle sont rangées en rangée une soixantaine de personnes.

Cette foule n'est vraiment pas enfiévrée pour braver les agents de la force publique.

Quelques minutes plus tard, le grand porte cède sous une simple poussée et le recevoir d'enregistrement visite l'église sans que se produise aucun incident.

A la sortie, au moment où les gendarmes et les soldats reprennent la route de Steenvoorde, les Belges qui, pendant la durée de l'opération sont restés au delà de la frontière, accourent et jettent des pierres sur la troupe. Les coups de projectiles vient rayer la tête d'un officier; mais, heureusement, personne n'est blessé. Les gendarmes à cheval, qui lancent la marche, font volte-face et, après trois charges successives, mettent en déroute les assaillants qui fuient en poussant des *Godfordom* !!!

### A BORRE ET A SERCUS

Les soldats qui avaient prêté main-forte aux opérations à Hazebrouck accompagnèrent les représentants du gouvernement à Borre et à Sercus où les inventaires eurent lieu sans incidents.

### A FLÈTRE

*Un capitaine du 8e refuse de marcher*

A Flètre, M. Eggel, commissaire du police à Nimègue, opérait. Il invita M. le capitaine M. du 8e ligne, qui commandait le service d'ordre, à faire enfoncer la porte de l'église. Le capitaine s'y refuse. On ne retère au sous-préfet d'Hazebrouck et à le Préfecture. Finalement le capitaine fut relevé de son commandement et les opérations eurent lieu.

### A WINNEZEELE et OUDEZEELE

A Winnezeele et Oudezeele, où s'était rendu M. Gœbliinger, commissaire aux délégations judiciaires, à Lille, les inventaires ont été faits dans le plus grand calme. Dans la dernière commune cependant, on a eu assez de peine à enfoncer le grand portail de l'église.

### A MERVILLE

Une compagnie du 33e d'infanterie, sous le commandement de M. le capitaine Lodoux, a protégé les opérations d'inventaires à Merville. Il n'y a pas eu d'incidents. Les portes de l'église furent fracturées et les agents du gouvernement durent souffrir une longue et laidisieuse harangue du curé.

### A HAVERSKERQUE, ESTAIRES, DOULIEU, NEUF-BERQUIN

Les églises de la localité ont été inventoriées sans incidents, sous la protection de la troupe.

### A STEENVOORDE

A 6 heures arrivaient 200 soldats du 8e de ligne, avec quatre sapeurs du génie et une vingtaine de gendarmes accompagnant un commissaire de police et le représentant de l'Administration chargée d'opérer.

Cette opération qui, en dire du nous brèves allégeaux, devait être l'occasion de graves événements, c'est, au contraire, passée dans le plus grand calme, et ce, malgré les excitations intéressées des chefs réactionnaires. On disait dans les fourches, les pics et les fagots d'antan ?

En fait de manifestations, sous les yeux d'une centaine de curieux seulement, on a pu constater des brailleries stupides et quelques malheureuses hystériques scuffles au dévotion, sous la conduite et le commandement des fringants vicaires, s'égosillèrent à crier : « *Liberté* ! au *Casseroles* ! a. C'était maigre !

Constatons toutefois qu'en la circonstance, le « Très Sainte famille de Nazareth » s'est particulièrement distinguée dans la cacophonie. Sans doute veut-elle faire oublier son origine plus que modeste en rendant certaine incidente fameuse de son extinction...

Somme toute, quelques cléricaux bornés ou « *roublards* », quelques hiroies mises en point, trois ou quatre repris de justice accompagnés d'autant de Belges que, soit dit en passant, on ne forait pas mal de renvoyer dans leur pays, ont été représentés d'une douzaine de gamins, voilà ce qu'il en a été du grand mouvement de révolte des consciences catholiques dans nos Flandres.

Ni le tocsin, ni les encouragements du maire et de conseiller général, ni même l'argent de la caisse noire, n'ont pu faire sortir nos concitoyens de leur calme, ni leur faire oublier le respect dû aux lois du pays. La loi s'en trait-elle ?

Pour finir, disons que le portefeuille de sociétés dont sire enfonces et qu'une demi-heure après tout était fini. Il en fut de même dans le reste des communes du canton.

On ne pentque félicier les habitants d'avoir enfin écouté la voix du bon sens et d'avoir méprisé les vile excitateurs qui n'ont en vue que la satisfaction de leurs ambitions et de leurs haines politiques.

## Arrondissement de Dunkerque

Les Inventaires ont été effectués sans incident notable à Grevelines, à Grand-Fort-Philippe et à Petit-Fort-Philippe.

## DANS LE PAS-DE-CALAIS

### A SAINT-MARTIN-AU-LAERT

A quatre heures et demie, une vingtaine de gendarmes et cheval, accompagnés d'un peloton devant l'église de St-Martin-au-Laert.

A six heures précises, M. Rodière, commissaire spécial à Lens, arrive chez M. le curé, portant d'un arrêté préfectoral prévenant les représentants légaux de la fabrique qu'inventaire aura lieu à six heures.

M. le curé n'était pas chez lui.

Dès qu'il rentra, il se rendit à l'église accompagné du président du conseil de fabrique.

Mais l'inventaire était commencé.

A la sortie de M. Rodière, M. le Curé lui fit observer qu'il aurait dû l'attendre. M. Rodière répondit : « Vous êtes cleuat. Nous n'avions pas à vous attendre. »

Étaient présents : M. le commissaire de police de Saint-Omer et M. Rémusat, receveur de l'enregistrement.

L'opération a duré vingt minutes.

### A HALLINES

L'inventaire s'est fait également dans cette commune. Il n'y a pas eu d'incident.

## Au ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur communique la note suivante :

Avant les opérations d'aujourd'hui, les inventaires étaient complètement terminés dans 36 départements. Il en reste 8.520 à faire, se répartissant sur 49 départements.

A la suite des opérations faites ce matin et cet après-midi, les inventaires sont complètement terminés dans les 17 départements qui suivent : Ain, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Eure, Lure, Orne, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Seine, Seine-et-Marne, Meuse-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Loiret, Hautes-Alpes, Lot-et-Garonne.

Les vérégrannes des Préfets parvenus au ministère de l'Intérieur ne signalent aucun incident sérieux dans ces divers départements. Cependant, dans l'Aude, à Soligny-l'Etang, le desservant a été arrêté par le sous-préfet, pour rébellion et outrages, et a été dirigé sous escorte à Nogent.

Dans les autres départements où les opérations ne sont ces terminées, les incidents suivants se sont produits :

Dans le Puy-de-Dôme, à Saint-Bonnet, on a dû faire sonner à la dynamite la porte de la pièces derrière les portes de l'église.

Dans le Loire-Inférieure, deux gendarmes ont reçu quelques horions. Deux autres ont été légèrement contusionnés dans le Tarn.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

du 20 novembre

### Le rachat de l'Ouest

La gauche radicale s'est prononcée aujourd'hui en faveur du rachat par l'Etat du réseau de l'Ouest.

## LA SÉANCE

### LE REPOS HEBDOMADAIRE

M. Henri Brisson préside.

M. G. Berry dépose la proposition tendant à modifier la loi sur le repos hebdomadaire.

M. Paul Constans. — Demandes donc à l'Etat d'appliquer lui-même la loi employée le qui qu'il veut imposer aux patrons.

M. Georges Berry. — Je suis de votre avis. L'Etat est un patron comme les autres. Nous devons être égaux devant la loi.

M. Jules Roche. — Le vérité, c'est que l'Etat ne doit pas être patron. (Très bien !)

M. Georges Berry. — La loi gêne beaucoup de commerçants et elle gêne le public. Il y a toute une clientèle très nombreuse, très intéressante, qui ne peut faire ses emplettes que le dimanche.

M. Viviani demande le rejet de l'urgence.

M. Viviani ajoute, au nom du Gouvernement, qu'il accepte cette urgence. Il estime qu'il faut attendre que la loi ait produit son plein effet pour l'approfondir. (Applaudissements à gauche.)

En terminant, le ministère dit qu'avec le Gouvernement, la Chambre est gardienne et comptable de l'intérêt public. Il la supplie aujourd'hui de ne pas l'oublier et de repousser l'urgence. (Applaudissements à gauche.)

M. Zevaes déclare qu'il repousser l'urgence et accepterait le renvoi pour discuter la question de fond. (Applaudissements à Extrême-gauche.)

M. Paul Beauregard vient rappeler que le règlement permet seul tout de répondre au Ministre.

M. Brisson. — Alors, je dois donner la parole dans l'ordre, et par conséquent à M. Zévaes.

M. Beauregard insiste pour qu'on donne la parole, non à M. Zévaes, qui est d'accord avec le Ministre, mais au contraire à un adversaire du renvoi. (Très bien à droite).

Cependant, c'est M. Zévaes qui monte à la tribune.

On demande le vidéme. (Bruits prolongés).

M. Zévaes dit qu'il laisse à ceux qui votent l'urgence toute leur responsabilité. (Applaudissements à l'extrême gauche, bruit à droite, voix diverse : parlez, parlez, siéoiez).

Le bruit augmente, le président intervient (tonnelé).

M. Trouin. — Je prie M. Zévaes de ne parler que sur l'interpellation qui a été déposée sur le repos hebdomadaire.

M. Brisson. — La parole est à M. Zévaes.

M. Zévaes vient de quitter la tribune et remonte au milieu du bruit. Il repousse les conditions du vote de le loi de 13 juillet (Bruit).

M. Zévaes expose que, de plus des travailleurs, aucune catégorie n'avait été faite contre la loi et que ce sont les patrons qui ont été les difficultés.

MM. l'Abbé Gayraud et Lasies. — Nous avons voté votre loi. (Interruption, rires).

M. Zévaes. — Si bien, nous verrons si ceux elles en voterla maintiez. (Très bien sur divers bancs). Il rappelle les faits qui ont déterminé la loi dont il expose ensuite l'économie. Il estime que l'entente entre les patrons et les ouvriers, que réclame M. Georges Berry, ne serait fevorable qu'aux patrons. (Très bien à l'Extrême gauche). M. Zévaes déclare que toucher à la loi serait le supprimer dans son principe qui consiste en un repos déterminé. Après quoi, il apporte en faveur de la loi l'opinion si les voeux de diverses chambres syndicales. Il examine les conséquences de la loi pour les diverses catégories de travailleurs. Il repousse l'urgence. (Applaudissements à gauche).

M. Maujou demande le renvoi de la proposition Berry à la Commission du travail, parce que la loi sur le repos hebdomadaire n'a pas encore eu son plein effet. Il repousse donc l'urgence. Il veut connaître l'avis des Conseils municipaux consultés. Il veut l'application intégrale de la loi en respectant les intérêts légitimes. (Mouvements à gauche. Applaudissements.)

L'orateur voudrait que les demandes de dérogation soient examinées et que la discussion prenne en compte de l'interpellation Lefferre sur ce sujet. Il insiste pour le renvoi.

*Plusieurs voix à gauche.* — Il est de droit. (Bruit).

M. Maujou. — Nous reviendrons donc le point, tout en vous remarquant que l'interpellation de le loi par les sociétaires n'est pas le même que la nôtre. (Applaudissements à gauche, protestions à l'extrême gauche. Bruit).

M. A. Rozier repousser l'urgence, mais se se plaçant au point de vue socialiste, et se dire en reprenant toute la discussion de juillet.

M. Charles Benoist. — Heureusement qu'on n'a pas décidé la discussion immédiate. (Hilarité).

M. Rozier dit qu'une véritable campagne a été menée contre l'application de la loi. Il indique les doléances de la loi et donne les-

---

# MAMAN BOCAMBOLE

PAR

**Pierre ZACCONE**

Elle savait qu'Octave avait des mœurs légères : elle avait entendu dire qu'il fréquentait assidûment les coulisses des théâtres et qu'il y entretenait des relations suspectes. Mais elle ne s'était jamais imaginé de ce qu'il y pouvait faire. Elle avait pour lui une véritable amitié de sœur, et ne songeait pas à lui demander compte de sa conduite ni de ses goûts.

Quand il était *été* question d'une union entre les deux cousins, cela les avait surpris l'un et l'autre, à un égal degré. Octave ne tenait pas à faire une fin; Raymonde n'éprouvait pas le moindre désir de se marier.

Depuis qu'elle avait l'âge de raison — il n'y avait pas encore longtemps de cela — elle s'était jurée de n'épouser qu'un homme qui l'aimerait et qu'elle aimerait. Or, dans l'état, comme l'on dit, aucune de ces deux conditions n'était remplie. Il n'aimait pas son cousin, et son cousin ne l'aimait pas davantage.

Il y eut même à ce propos une scène violente entre eux. Ce fut Raymonde qui provoqua :

— Un soir — avant la catastrophe — elle rencontra Octave qui se disposait à sortir. Ils étaient seuls dans un petit salon qui donnait sur le parc, et ils pouvaient causer en toute liberté; elle l'appela et il accourut.

— Vous avez à me parler, Raymonde ? dit Octave, je suis vraiment heureux de cette bonne fortune!

— Ne vous hâtez pas trop de vous réjouir, répliqua la jeune fille avec enjouement, et en regardant son cousin bien en face — car ce que j'ai à vous dire est grave. Mais ce ne sera pas long.

— De quoi s'agit-il ?

— De projet qu'ont formé nos parents de nous unir l'un à l'autre.

Octave fit un brusque mouvement, et Raymonde éclata en un rire sonore.

— Oh! ne craignez rien, dit-elle. Je n'entends pas vous obliger à forcer votre talent; mais je tiens à vous dire que je considère ce projet comme absurde... que nous ne sommes si l'un si l'autre dans les conditions voulues pour faire un bon mariage, et que je refuse absolument mon consentement.

— Raymonde!... voulut dire Octave.

— Bon! n'allez-vous pas vous répandre en politesses; nous nous connaissons trop pour avoir recours aux mensonges de convention. Nous avons vécu jusqu'ici en bons camarades; à aucun prix je ne voudrais voir cette bonne amitié qui nous unit se changer en un faux amour. Nous n'y gagnerions rien, vous et moi, et je suis sûre que nous y perdrions tous les deux. Si donc vous le voulez, nous ne modifierons pas nos habitudes; je continuerai à compter sur vous comme sur un frère dévoué, et, de votre côté, vous pouvez être assuré que vous n'aurez jamais d'amie plus sincère. Voyons!... est-ce dit ?

Le pacte avait été signé sans plus de phrases, et, depuis ce jour, on eût pu croire que l'amitié qu'ils se portaient l'un à l'autre s'était accentuée de l'amour auquel ils renonçaient d'un ton si dégagé.

Tout en poursuivant sa route, Raymonde songeait à toutes ces choses, à Maman Rocambole, à Octave, à le « Perle de l'Andalouse », au petit monstre qu'elle voyait toujours ramper sous l'herbe, avec ses gros yeux de batracien; tout cela une ombre pâle passait sur son front soucieux et mélancolique, tandis d'était un sourire ironique et fin, qui venait plisser le coin de sa bouche.

Elle en était là, et elle en oubliait, tout en avançant, le but vers lequel elle tendait, quand, à un certain moment, comme elle atteignait un petit carrefour où quatre sentiers se croisaient, en bête d'arrêta tout à coup et la rappela à la réalité en lui imprimant une brusque secousse.

Elle leva les yeux et tressaillit. A quelques pas, au coin de l'un des sentiers, il y avait un homme debout, qui attendait.

Un simple coup d'œil suffit à Raymonde pour se rassurer. C'était un homme mis avec une grande recherche, une sorte de sommis de nouveauté endimanché, mais dans l'allure et la physionomie duquel on comprenait aussitôt que ce

— Soit! dit-elle, d'un ton décidé. Vous n'aurez pas invoqué en vain le souvenir de mon père et de ma mère; dès que je serai rentrée à Paris, vous pourrez vous présenter à l'hôtel de la baronne des Ormelles, et je m'engage à vous recevoir et à écouter la communication que vous avez à me faire... Est-ce bien là ce que vous désirez ?

— Je vous rende mille grâces, Mademoiselle, répondit Dixmer, et croyez certaine que vous n'aurez pas à vous repentir de m'avoir accordé cette faveur...

Raymonde toucha de sa cravache les flancs de sa jument et s'éloigne aussitôt avec rapidité.

Maintenant elle avait hâte de rentrer au château. Ce dernier incident l'avait plus troublée qu'elle ne l'avait laissé paraître; ce Dixmer qu'elle venait de rencontrer avait parlé d'un secret terrible; il avait évoqué le souvenir du comte et de la comtesse, et ce souvenir la replongeait dans toutes les horreurs du passé et les sombres perspectives de l'avenir.

*(A suivre).*

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVET

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, Rue Nationale, LILLE